

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### La Fête de St. Martin.

On lit dans l'Univers du 11 novembre: — La vie des saints est marquée sur la terre par toutes sortes de merveilles. Dieu les emploie à témoigner de sa gloire et à manifester sa miséricorde. A l'exemple du divin maître, ils passent en faisant le bien; lorsqu'ils ont reçu leur récompense, ils ne deviennent pas indifférents aux misères qu'ils ont connues durant leur vie. Du sein de la gloire, leur regard s'abaisse vers les cités de la terre. Ils conservent les affections qu'ils y ont pratiquées. L'amour de la famille, de la patrie, des lieux où ils ont fait de longs séjours, subsiste dans les âmes bienheureuses; elles se rattachent ainsi à la terre par mille liens qui font la consolation et l'espérance des fidèles. La miséricorde divine ne s'est pas contentée de mettre la multitude des anges au service des hommes; elle n'a pas seulement confié le salut de chaque chrétien à la garde d'un de ces esprits célestes; elle ne s'est pas bornée à les charger de veiller sur les royaumes, les cités, les corporations et les familles; elle a encore voulu donner à toutes les âmes exilées ici-bas des intelligences dans la cité céleste. A raison de sa famille, de son pays, du lieu qu'il habite, de l'église qu'il fréquente, chaque chrétien a des titres à la protection de quelques-uns des habitants du ciel. La Providence s'est complue à rendre cette protection efficace et à accorder par son intermédiaire les grâces les plus nombreuses et les plus éclatantes.

La dévotion pour les saints, c'est à dire, la foi dans cette com-munion mystérieuse qui intercesse les hôtes glorieux du ciel aux faibles actes de vertu accomplis sur la terre par de misérables pécheurs, cette dévotion est le lien le plus puissant qui attache les âmes à l'Église; aussi, pour atteindre efficacement le salutaire empire qu'elle exerce sur les hommes, il a fallu commencer par unir la confiance qu'ils professent pour leurs amis du ciel. Certains docteurs de derniers siècles n'y ont pas manqué; sous le prétexte d'ôter au peuple ses familiarités avec les saints, on leur a fait oublier les amitiés si vives et si fortes qu'il avait avec le Ciel. En contestant les miracles des uns et en niant l'existence des autres on est en effet parvenu à rendre la masse des hommes assez étrangers au culte de leurs patrons les plus puissants. Parmi ces anciens patrons de la France, il faut rappeler saint Martin, dont l'Église célèbre la fête aujourd'hui et dont, malgré l'oubli où sont tombés sur la terre tant de serviteurs de Dieu, le renom est encore populaire.

La vie de ce saint évêque est une suite de merveilles. Il apparaît dans le temps d'une fécondité mille fois plus affreuse que celle où nous vivons. La société romaine s'évanouissait devant les Barbares; sous la civilisation et la police de l'Empire, repaissaient dans les Gaules les anciennes cruautés brutales que César avait eu vainement. Le christianisme n'était monté à l'empire du monde que pour s'y voir remplacer par l'hérésie arienne; la ruine de toutes choses semblait si imminente que les chrétiens eux-mêmes ne pensaient pas à l'avenir possible de la société, et ils attendaient la fin prochaine du monde. Il y avait ainsi une différence entre eux et les navigateurs modernes, qui les citent si souvent comme leur exemple. Nos contemporains assurent qu'ils travaillaient à fonder une société nouvelle; les chrétiens s'appuyaient uniquement à remplir leur devoir en présence de Dieu et sans se rien promettre sur la terre et sans se vanter d'y établir quelque chose de

durable et de solide. Notre-Seigneur a commandé de rechercher pe-nitencièrement le royaume du Ciel, et il a promis que le reste viendrait de soi-même. Saint Martin était uniquement appliqué à la recherche du royaume céleste. Rien des choses de la terre ne le touchait; il ne brillait d'aucun de ces éclats qui peuvent séduire les hommes. Cependant son nom est devenu plus populaire qu'aucun de ceux des grands docteurs qui illustrèrent l'Église au quatrième siècle. C'était certainement un homme de sainte et de prière. Sa prière avait une telle puissance qu'elle renversait à son gré les lois de la nature; il commandait au nom du Seigneur Jésus, et les oiseaux exécutaient ses ordres, les animaux obéissaient, les hommes, la mort elle-même subsistait sur son empire. D'un signe de croix il arrêtait le feu, il renversait les idoles et leurs temples; il suspendait la vie et le mouvement des hommes et des animaux. En toute nécessité, il n'eût jamais recouru qu'à Dieu. Il savait que toutes choses sont en sa main et il s'adressait au divin Maître pour triompher du cœur des rois et soulager les hommes. Si sa prière était ardente, sa charité était incommensurable. On en sait les exemples, et on sait aussi les merveilles dont Dieu se plaisait à l'entourer.

Cet homme merveilleux brisait l'éclat, ne demandait qu'à être oublié et méprisé. Dieu satisfaisait bien ses desirs et on ne lui épargnait pas les outrages. Néanmoins des gloires de feu resplendissaient sur sa tête, et son renom était tel que de toutes parts on s'entretenait de lui et de sa vertu. Les hommes venaient du bout de la terre pour le voir et se ranger sous sa discipline. Il a été en France le premier instituteur de la vie monastique, que saint Benoît régla quelques années plus tard. Saint Martin n'avait reçu de saint Hilaire les premiers préceptes, et il les pratiquait avec amour; il évitait l'usage de ruse et de violence pour l'arracher à son monastère de Ligugé et l'élever au siège épiscopal de Tours. Il n'y oubliera pas sa vie de renoncement et de prières; et tout en se rependant dans les travaux de l'apostolat, en prêchant dans les campagnes, en bâissant des églises, en arrachant les hommes de son diocèse aux rituels affreux de leurs idoles, il trouvait le moyen de passer de longues journées dans la retraite inaccessible qu'il s'était choisie à Marmontier. Elle fut bientôt peuplée de nombreux disciples, et les diverses Églises des Gaules, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande eurent l'honneur de posséder des Evêques nourris en ce lieu vénérable sous la discipline de saint Martin.

L'influence du saint se perpétua ainsi après sa mort. La Providence permit que des foyers de prières brillassent dans tous les lieux qu'il avait illustrés de sa présence: à Candos où il mourut; à Tours, où il fut enterré; à Ligugé et à Marmontier, où il avait vécu. Des merveilles aussi singulières que celle de la vie du saint thaumaturge éclatèrent dans toutes ses églises. Les pèlerins venaient surtout en si grand nombre à son tombeau qu'une ville se bâtit autour de la Basilique où reposait le corps du saint. Un comte de Tours construisit le pont de cette ville, afin d'épargner aux dévots à saint Martin les périls qu'ils couraient en traversant la Loire pendant les grandes eaux. Ce n'était pas seulement la une dévotion locale; l'Église en consacrant au culte de saint Martin plusieurs jours de l'année, a montré en quel honneur elle tenait ce saint pontife; et on disait généralement, durant le moyen âge, qu'il y avait quatre pèlerinages principaux célébrés par leur sainteté: le saint sépulchre de Jérusalem, le tombeau des apôtres à

Rome, ceux de saint Jacques à Compostelle et de saint Martin à Tours.

La France était attachée au culte de ce saint. Plus de trois mille églises lui étaient consacrées; des théologiens disaient pour savoir s'il ne devait pas être honoré à l'égal de ceux des apôtres. Les rois des deux premières races lui ont donné de nombreux gages de leur dévotion; et tout le monde reconnaît le lien qui existait entre la race capétienne et saint Martin. Au dire d'un ancien historien, ils avaient encore pour patrons St-Devis, St-Germain et St-Benoît.

Ces divers protecteurs sont bien négligés aujourd'hui. Au milieu des dangers qui la menacent, la France aurait cependant besoin de recourir à leur intercession, de méditer leurs exemples et de réparer les outrages qu'elle leur a prodigués dans les derniers siècles.

Il est inutile de rappeler les bienfaits dont elle leur est redevable. Tant de terrains défrichés, tant d'esprits cultivés, tant d'âmes sauvées, tant de châtimens détournés par l'intercession de ces saints et les prières des âmes qui s'étaient consacrées à leur culte! Les lettres restaurées, l'esclavage aboli, l'Église tant de fois sanctifiée par les ordres monastiques votés à l'honneur de ces grands serviteurs de Dieu, voilà les bienfaits qu'ils ont répandus sur le peuple. Personne ne conteste ces merveilles, mais on semble cependant toujours les méconnaître. Le progrès des lumières a banni le souvenir des âmes.

Les reliques de St. Martin, si précieuses et si chères aux hommes de la France d'autrefois, ont été profanées au 16<sup>me</sup> siècle par les protestants, et à la fin du dix-huitième par les fureurs révolutionnaires. La célèbre basilique où elles reposaient a été entièrement détruite; on en avait fait une écurie; les chevaux y mouraient, il fallut rebâtir. Quand la première tourmente révolutionnaire fut apaisée, on demandait 20,000 fr. pour sauver le monument et le réparer de ses ruines. On préféra le détruire. Marmontier subit le même sort; et plus rien aujourd'hui dans sa ville et dans les environs ne rappelle le célèbre et saint évêque de Tours. Son souvenir vit néanmoins dans les populations, et sa charité y reste célèbre.

Les politiques s'agitent, les ambitions se combinent; il n'y a d'espoir que dans la miséricorde du Seigneur; c'est sa vengeance qu'il est nécessaire de désarmer; les beaux discours et les habiles combinaisons n'y feront rien; un peu de prières, un peu de confiance et un peu de dévouement, le travail humble, inconnu et méprisé d'un saint sur la terre y pourront davantage avec l'intercession puissante et cent fois éprouvée des saints patrons dans le ciel.

LÉON AUBINEAU.

### Nouvelles de Rome.

Les nouvelles qui suivent remontent au 10 novembre et sont de la plume d'un correspondant français.

«Le gouvernement a pris une mesure à laquelle on attache de l'importance et dont on attend de bons résultats. Il a détaché du ministère de la guerre le corps de la gendarmerie, pour le soumettre complètement au ministère de l'intérieur. Cette arme devient ainsi exclusivement politique. Dans les provinces,

elle sera sous l'autorité immédiate des délégués, des gouvernements et des autres administrateurs civils. A Rome, elle recevra les ordres du ministre de l'intérieur et du directeur de la police. Il y a longtemps qu'il était question de cette mesure, et nous nous souvenons que, lors de la retraite de M. le prince Orsini du ministère de la guerre, cette retraite fut attribuée à l'opposition qu'il mettait à l'exécution de ce projet.

«Le corps de la gendarmerie est infiniment supérieur aux autres corps de l'armée pontificale. Il en est ainsi depuis longtemps. Dans la dernière guerre de Lombardie, les carabinières (la gendarmerie portait alors ce nom) se battirent bien. Pendant le siège de Rome, ils montrèrent également de la valeur. La discipline y a toujours été meilleure que dans les régiments de ligne. Sans doute l'esprit d'insubordination s'était aussi introduit dans leurs rangs, et, au 16 novembre, leur défection consuma la révolution. Il y a eu toujours cependant, et parmi les officiers et parmi les simples soldats, un grand nombre d'hommes qui restèrent fidèles à leur serment et à leur drapeau. On en peut citer une preuve éclatante: la petite armée qu'avait recueillie le général Zucchi sur les confins du royaume de Naples, et avec laquelle on eût pu peut-être opérer la contre-révolution, si les suisses des légations eussent pu ou voulu s'y rallier. Cette petite armée, qui restera toujours comme une protestation contre la trahison, était en majorité composée de carabinières. Depuis la restauration ce corps a été épuré et il est généralement bien composé. Au compté, il doit compter cinq mille hommes, qui formeront cinq légions, une par province.

«Nous disions, il y a quelque temps, que le gouvernement prenait des mesures pour assurer le recrutement de vingt-cinq mille hommes d'infanterie de ligne. Ce recrutement est en train de se faire.

«Le nouveau ministre de la guerre, qui montre une grande activité, vient de prendre une mesure dont l'armée a été généralement satisfaite. Toute l'infanterie a adopté l'uniforme français. La garnison de Rome l'a revêtu pour la première fois le 4 novembre, jour de la fête de St-Charles, et parmi les troupes réunies à l'occasion de la chapelle papale, on avait peine à distinguer celles qui appartenaient à la France de celles des États romains. La cocarde est presque la seule marque distinctive. L'adoption de cet uniforme n'est pas le seul emprunt fait à l'armée d'occupation. Une des premières ordonnances du ministre actuel prescrivait l'emploi de la méthode française de commandement et le corps de la gendarmerie, dont nous parlions tout à l'heure, est aussi presque complètement habillé à la française. Cette imitation de nos usages militaires fait honneur à la France et à notre belle armée. Elle détruit également toutes les accusations calomnieuses que répètent tous les journaux révolutionnaires au sujet de la prétendue mésintelligence qu'ils supposent entre le gouvernement du Saint-Père et l'autorité militaire française. Cette mésintelligence n'existe que dans leurs désirs et dans des rêves de leur folle imagination. L'accord n'a jamais cessé de régner, et nous espérons bien que rien ne viendra le détruire. Le Saint-Père aime notre brave armée; il en donne journellement des preuves. Notre armée est dévouée au Saint-Père; son langage et son attitude le démontrent. Voilà la vérité.

La mission, dit l'Univers, annoncée, d'après nos dernières lettres de Rome, s'est ouverte le

dimanche 9, ainsi que le prescrivait l'Invito sacro de S. Em. le Cardinal-Vicaire. La procession est partie vers deux heures de l'après-midi de l'église des Saints-Apôtres et s'est rendue à l'église des Saints-Cosme-et-Damien. Le mauvais temps n'a pas permis l'ouverture de ces saints exercices au Colysée, ainsi qu'on l'avait projeté. L'assistance n'a pas été aussi nombreuse que dans les années précédentes; mais tout fait espérer que la foule s'y portera si la cessation de la pluie le permet. Il est permis de croire que de salut a été fait de la population et de l'ébranlement qui s'est manifesté aussitôt dans les classes populaires.

«Les pluies qui tombaient depuis une dizaine de jours avaient grossi le Tibre et l'avaient fait déborder sur quelques points. Le quartier bas de la ville, Ripetta, la place de la Fontaine, le Ghetto étaient inondés depuis vingt-quatre heures. Dans le Ghetto on ne pouvait communiquer qu'à l'aide de barques. Au moment où notre correspondant fermait sa lettre, le fleuve avait commencé à baisser, la pluie avait cessé et faisait espérer que le fleuve rentrerait dans son lit, à moins que le scirocco, venant à souffler, n'occasionnât de nouveau des neiges qui sont tombées très-promptement cette année sur les montagnes voisines de Rome.

«Quelques accidents avaient été signalés, un marinier s'était noyé dans la journée du 9. Deux ouvriers avaient également été emportés par le courant; un s'en est pu être sauvé. Du reste, on n'avait pas à déplorer de grands désastres, mais l'inquiétude était assez vive, surtout dans les quartiers menacés par le débordement.

«On avait parlé d'un consistoire pour le 25 de ce mois; mais on disait, à la date du 10, qu'il serait renvoyé au mois de décembre; ce serait un consistoire pour la préconisation d'un certain nombre d'évêques, dont les noms ont déjà été arrivés ou sont attendus prochainement. Le consistoire pour la nomination des cardinaux est toujours indiqué pour la fin de décembre. On cite comme devant y être promu: Mgr Saetueni, secrétaire de la congrégation des affaires extraordinaires ecclésiastiques; Mgr Brunelli, Nonce d'Espagne; Mgr Viale-Prà, Nonce d'Autriche, et quelques autres Prélats. Nous rapportons les bruits qui circulent sans nous en rendre garants, et nous sommes portés à croire que la promotion, si promotion il y a, sera moins nombreuse qu'on ne le suppose.

«On attendait à Rome avec impatience la nouvelle de l'ouverture de l'Assemblée nationale et du message présidentiel, et l'on prenait une vive part à toutes les inquiétudes causées par la dernière crise.

«Le comte de Boutenich, ambassadeur de Russie, a perdu une fille âgée de vingt ans et dont le mariage était, dit-on, arrêté pour une époque très-prochaine. Le convoi funèbre est parti à midi, dans la journée du 10, du palais Gustiniani, pour se rendre au cimetière des cultes non catholiques. Des dragons pontificaux ouvraient et fermaient la marche. Le char mortuaire, richement orné, était traîné par quatre chevaux noirs et entouré d'une foule de valets de pied en grand deuil. Quatre ou cinq voitures suivaient, remplies de parents et des amis de la jeune défunte. Rien ne manquait à cette sainte cérémonie que les pompes catholiques. L'Église sait encore même la mort de ses chants d'espérance, et elle sait mêler à ces tristesses d'ineffables consolations.»

### LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793—1848. (Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

### CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.) Il y avait bien des pensées dans ces deux mots, bien des croyances et bien des illusions. Lorsqu'elle fut rentrée chez elle, Olympia dit, tout en lisant devant un miroir ses longs cheveux d'ébène: — C'est un gentil garçon, le pâleur lui va à ravir. Et elle se laissa tomber nonchalamment sur un sofa. A quoi pensait-elle? Aux réformes sociales, à son passé ou à Arthur? Le cœur est un mystère dans lequel ne pénètre pas qui veut.

Peut-être pensait-elle à ses oiseaux qui gazouillaient, aux fleurs diaprées qui couraient en girandoles au-dessus de sa tête dans son élégant boudoir; peut-être même ne pensait-elle à rien.

### CHAPITRE SIXIÈME.

Les démagogues régénérateurs, pleins de fiel et de haine, continuellement soulevant leur œuvre de dé-moralisation et de mine; ils cherchaient à étendre leurs réseaux dévastateurs et à conquérir ce métal tant désiré, le nerf des révolutions et le patriotisme des révolutionnaires; mais, hélas! la caisse de ces valeureux catalans ne résistait pas longtemps à leurs appétits dévorants. La liberté future agonisait sur ses débris, et les patriotes avaient peur de la voir mourir de faim. Aussi, l'on doit penser de quel cœur le convoi était convulsé les millions de ce cher LaVrillière. L'attirer dans leur antre et le dévaliser au nom de la patrie expirante, c'était certes une pensée merveilleuse et pleine d'à-propos, mais elle était bien près de venir se briser sur le seuil d'un consulat général et sur le marche pied d'une voiture armoirée. Marini était homme de ressources, très fort en additions et en soustractions, les deux règles les plus indispensables de l'arithmétique. Et comme ses petits calculs d'intérêt privé, pour fixer honnêtement sa vie sur quelque plage de la méditerranée, lui ordonnaient impérieusement d'alimenter une idée si productive et si féconde, il surveillait de tous ses

yeux et de toute son intelligence son lingot d'or, pour qu'il ne lui échappât point.

L'arrivée du vieux Benoist à Paris était un coup de maître; il ne s'agissait plus que de préparer habilement une perpétuelle soudoyance. Déjà Pon avait combiné le drame, préparé le dénouement, distribué les rôles; et les jours s'écoulaient remplis de fièvre et d'impatience pour tous. N'est-ce pas là l'histoire et le résumé de la vie presque toute entière?

La douleur, le désenchantement, la cupidité ou la trahison veillant dans l'ombre à côté du bonheur de l'espérance et de la crédulité, c'est l'écueil qui brise le navire au milieu des mers, la lame cachée qui déchire la vie au milieu de ses plus chères illusions. LaVrillière, au comble de l'ambition et de l'orgueil satisfaits, devait son avenir des rêves les plus éclatants.

Si les événements de cette histoire ne nous pressaient point à chaque ligne, à chaque mot que nous écrivons, combien nous aimerions à le suivre dans ce jardin enchanté de ses espérances et de ses joies! Il voulait faire suaser l'éclat de ses millions, et environner son mariage de toute la splendeur du capitaliste prodigue. Aussi commandait-il des voitures avec les armoirées et la couronne du comte de LaVrillière d'Épernay, entressait pour la corbeille de la mariée soie, velours, cachemire et diamants. Toutes ces parures dignes d'une tête couronnée, reflétaient son amour-propre et sa vanité; nouveau Narcisse penché sur

l'or qu'il jetait à pleines mains, il se mirait dans les flots de ses richesses.

Les dernières formalités étaient accomplies, et le contrat devait être signé chez le général comte d'Épernay le mardi suivant. La société la plus brillante et la plus aristocratique avait été conviée.

Le duc De Savernay et le ministre de la guerre devaient signer un contrat comme témoin de Mlle D'Épernay, M. De Rouvieux et le comte De Monthan étaient les témoins de LaVrillière. Oh! combien les heures pour lui étaient longues et interminables, combien courait lentement sa carrière!

LaVrillière avait raison; le monde se laisse bien souvent prendre par les yeux; et dans le cercle de la société à laquelle appartenait la future mariée, on ne parlait déjà plus que du faste inouï de la corbeille, et chaque jeune fille enviait le bonheur de Mlle D'Épernay; car les poètes, les penseurs et les amoureux ont beau se recrier, ce que l'on appelle dans cette vie le bonheur, s'achète bien plus avec de l'or qu'avec le cœur.

Le midi, dès huit heures du matin, LaVrillière était debout; l'attente des choses heureuses trouble et inquiète autant que celle des événements les plus sinistres. Il allait, venait et donnait à son valet de chambre dix ordres par minute; son visage rayonnait et son front semblait porter la couronne ornementale de tous ses rêves accomplis.

Et cependant le mauvais génie de sa destinée attendait de son côté dans l'ombre et le silence; le drame touchait à sa fin.

De Loufroy avait prévenu Marini jour par jour, heure par heure de tout ce qui se passait; les oiseaux de proie avaient les ailes étendues. Pendant que LaVrillière plaçait attentivement dans un magnifique coffret de bois de rose les parures de sa fiancée, un homme enveloppé dans une large houppelande et le haut du visage à moitié caché par les rebords de son chapeau, marchait d'un pas rapide vers la rue des Prêtres; il s'arrêta devant le No. 2.

Une sorte de portier était au bas de l'escalier, ayant l'air de nettoier un paillason, petit habitué à de semblables prévenances.

—M. Benoist! demanda l'homme.

—Au quatrième.

L'homme monta.

Quand il fut entré et qu'il eût fermé la porte sur lui:

—Est-ce vous M. Benoist? demanda-t-il à un petit vieillard qui lui avait ouvert.

—L'ancien serviteur du comte de Castellinois!

—Qui!

—L'heure est arrivée, dit l'autre d'une voix brève. Le vieillard dont le corps était courbé par l'âge, se releva soudainement, comme si ces trois mots eussent été trois pointes acérées qui l'frappaient au cœur: — Je suis prêt, répondit-il sourdement. Et ses yeux étincelèrent. —Qui que vous soyez, reprit-il, vous qu'il avez prononcé ces mots: l'heure est arrivée, soyez béni!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 15 DECEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—La Saint-Martin.—Nouvelles de Rome.— FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

L'institut catholique de Toronto

Cette institution prouvée dont l'existence ne date encore que de quelques mois, obtient des succès constants parmi les catholiques du Haut-Canada. Comme nous le disons il y a peu de temps, le Catholic Institute lutte contre les conspirateurs des sectes dissidentes avec une énergie qui sera toujours le meilleur titre au progrès qu'il veut réaliser dans la voie de la défense et de la revendication des droits qui nous intéressent.

tholiques influent de cette localité et des environs ont jeté les bases d'un autre Institut qui adoptera le même programme et les mêmes moyens d'action que l'Institut primordial dont il est une branche. Les deux Instituts ne perdront pas de vue les droits civils et religieux des catholiques dont ils ont pris en main la défense par le moyen d'appels à l'opinion publique et même, en certains cas, à la législature.

Lundi, le premier jour de décembre, le R. P. Tellier disserta devant l'Institut Catholique de Toronto sur l'instruction populaire. Sa parole éloquent et persuasive sur un sujet qui ne paraissait susceptible que de mettre en relief l'érudition du lecteur, fit la plus grande impression sur l'assistance, et, à peine avait-il terminé sa belle allocution, qu'un vote d'acclamation se donna l'impression à un nombre considérable d'examplaires.

On lit à ce sujet dans le Toronto Mirror:— "Le Rév. Père prend pour thème "l'éducation," et la manière dont il le traite atteste la profondeur de ses investigations philosophiques, aussi bien que l'intelligence de premier ordre et immensément cultivée qu'il possède, laquelle est de force à saisir les propositions les plus abstraites et à les mettre de suite à la portée des esprits les moins aptes. Dans la dissertation dont il s'agit il est entré dans la matière des écoles avec l'art et la délicatesse d'un esprit supérieur, vous attachant de point en point à la question jusqu'à vous forcer de reconnaître la présence de la lumière intellectuelle qui resplendissait devant vous. Il traite de "l'Education" comme de l'une des quatre grandes puissances d'un Etat, qui assure à ses habitants la liberté d'opinion et l'égalité des droits. Il traite en outre de divers autres sujets qui ne se rapportent pas directement à l'éducation, et, dans cette tâche, il soutient le caractère d'un disciple de talent et d'un dialecticien serré."

Le public a pu juger précédemment du talent oratoire du Rév. P. Tellier par l'excellent discours qu'il prononça cette année à l'occasion de la fête de la Saint-Jean Baptiste à Toronto; morceau qui fait preuve de sa parole facile, élégante, et du développement étendu de son esprit par la culture des hautes études.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Le 28 octobre, l'œuvre des frères de la doctrine chrétienne a été inaugurée solennellement à Quimperle (Finistère), sous la présidence de Mgr l'Evêque du diocèse, en présence des supérieurs des frères de Lorient et de Quimper, qui accompagnaient le visiteur général de la province de Nantes. On remarquait auprès de l'Evêque le brave amiral de Poigny des Pointes, son ami et ancien élève, en grand uniforme, portant au cou le cordon de commandeur de la Légion d'Honneur, et, sur la poitrine, l'étoile de Saint-Ge-

goire-le Grand, décorations auxquelles il eût pu joindre celles du Christ, de Saint-Georges et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Près de lui et de M. du Couëdic, représentant, se trouvait un autre représentant de la Bretagne, M. de Kerleac, fondateur, dans un canton de Morbihan, des mêmes écoles chrétiennes. M. Audran, maire de Quimperle, à la tête des maires des communes rurales, et M. le président du tribunal, toujours les premiers, l'un et l'autre, toutes les fois qu'il y a une bonne action à faire ou un bon exemple à donner, ainsi que la plus grande partie des conseillers municipaux, honorèrent également leur présence à la cérémonie. Après une messe en musique et un touchant discours de Mgr. Graverand, les enfants ont été conduits processionnellement, au milieu d'une affluence immense de peuple, à la maison destinée aux frères par l'inépuisable charité de M. du Couëdic. Le prélat a béni l'établissement et l'assistance.

ANGLETERRE.

CONVERSIONS.

La Rév. Frédéric Hathaway, élève du collège de Worcester, Oxford, et ensuite attaché à l'église de Shadwell près de Leeds, a été reçu, le mois dernier, dans le sein de l'église catholique, dans l'oratoire de la rue King William St. Strand. Mr. Hathaway était connu pour avoir encouru la censure de l'évêque Ripon, et de l'expulsé Hook. Les puséistes s'étaient attiré leurs reproches à cause de leur attachement aux doctrines et aux cérémonies de Rome. Cependant quelques uns d'entr'eux avaient compris que l'église anglicane était vraiment et en réalité une branche de l'église catholique, comme ils le croyaient sincèrement, alors ils avaient droit à tout ce qui appartenait à la branche aînée ou plutôt au tronc, et qu'ils devaient se détacher de tout ce qui s'éloignait de ce tronc. De ce raisonnement, il arriva que le clergé de St. Sauveur et M. Hathaway en vinrent à cette conclusion, qu'appartenant à une secte de l'église anglicane, ils devaient soumission à l'église catholique. M. Hathaway donna du développement à cette pensée, dans son excellent pamphlet intitulé "appel à Rome." Cet appel n'a pas été inutile, et il en a conclu qu'un raisonnement, quelque spécieux qu'il puisse être, ne peut militer en faveur du schisme, quand bien même il aurait trois siècles d'existence. Par la grâce de Dieu, ses yeux se sont ouverts, et il a compris que personne ne peut rester dans une secte schismatique sans encourir la peine due au schisme. Puis-ent beaucoup d'autres arriver par le même raisonnement à la même fin.

—Voici les conversions les plus célèbres qui ont eu lieu en Angleterre depuis quelques mois.

—M. McKenzie de St. André, Wells street, le Rév. H. James et le Rév. M. Vale successeur de M. Harpe à la chapelle du palais de Buckingham ont embrassé la foi de l'église catholique.

—M. Webb, éc., de Bath, a été reçu dans l'église catholique, par le Rév. Mathieu Henri Smith, dimanche le 19 octobre.

—Mlle Saccardet très vieille fille attachée à la chapelle Margeret, et qui a procuré près de 130 conversions à l'église catholique, s'est elle-même reconciliée à la sainte église catholique, apostolique et romaine, dans l'oratoire de Londres. Une sœur de M. Hubbard (celui qui présidait l'assemblée anti-Gorham, à la Halle St. Martin), a aussi été reçue dans le sein de l'église catholique. On rapporte aussi qu'un autre puséiste est sur le point de faire abjuration.

—La dame de T. L. Cogh'an, éc., (ci-devant vicairie du Rév. W. Park Smith de St. Jean Torquay) a été admise dans le sein de l'église catholique, dans le couvent de Toun-ton. M. Coghlan avait fait abjuration environ neuf mois auparavant.

—M. M. W. Crofton, professeur d'histoire naturelle au collège de la reine, Galway, est devenu membre de l'église catholique.

—Le Limerick Reporter affirme confidentiellement que l'archidiacre Wilberforce est sur le point de renoncer à ses appointements, pour embrasser la vraie foi.

—Les protestans disent quelquefois qu'un catholique a changé sa foi. Cela est impossible; un catholique ne peut changer sa foi, par la raison qu'il n'y a qu'une foi, comme il n'y a qu'un Dieu, et no seul Jésus-Christ, qui nous a révélés les vérités de la foi.—Un catholique peut bien perdre sa foi, mais il ne peut pas la changer; on peut changer une persuasion contre une autre persuasion; et des persuasions il y en a par milliers; aussi les protestans sont admirables quand ils demandent à quelqu'un: De quelle persuasion êtes-vous? Judas Iscariote est sans doute le premier qui a perdu la foi; mais il ne l'a pas changée; à moins que ce ne soit contre les trente pièces d'argent que lui donna la synagogue. Judas cependant n'était point protestant, puisqu'il ne protestait contre rien, et en cela il avait peut-être plus de bonne foi, que certains révérends lords, qui changent à tout moment de persuasion. Ils se disent protestans, mais ne protestent contre rien, se contentant, pour gagner leurs grâces, d'obéir à ce que le gouvernement leur ordonne.

—Un moindre fondement aux calomnies qu'il déverse sur le clergé catholique, le Montreal Witness accuse les Melanges Religieux d'avoir DESAUTEURS SES INTENTIONS (est-ce bien cela?) ET SES PAROLES, ajoutant qu'il n'en fait aucun cas, parce qu'il n'espère de notre côté aucune réparation. Le Witness veut intervenir les rôles, et de colporteur qu'il est, se poser en martyr. C'est un peu fort, même pour le Witness, et s'il n'a d'autre raisonnement à opposer aux reproches de la Minerve aussi bien qu'à nos, ce misérable expédient lui réussira peu. Nous avons cependant à lui dire qu'il se doit à lui-même d'indiquer au moins une seule occasion où nous ayons perverti son langage ou sa pensée. Nous savons bien que le Witness fera la sourde oreille à cette invitation. La petite allusion qu'il se permet à l'adresse des Melanges aurait un double objet: réfuter (!) la Minerve et nous réfuter avec elle! Qu'importe au reste le moyen? Pourvu que ses lecteurs en aient profité leur argent, que faut-il de plus au Montreal Witness?

Malheureusement pour lui, ni les Melanges Religieux, ni la Minerve ne se sont mépris sur son compte. Oni, le Witness, comme l'on accuse notre confrère, "traite nos prêtres catholiques, et surtout ceux qui appartiennent à la société de Jésus, comme des criminels dignes tout au plus d'habiter les cachots; nos convents comme des maisons de désordre et de débauche, et nos religieuses comme d'infâmes courtisanes."

Il y a plus: c'est que, de tradition constante, le Witness n'a servi d'autre mode de cathéchiser que celui de flétrir les ordres catholiques en général. Si ce journal veut promouvoir la rétractation de ses calomnies, nous nous engageons à en reproduire un sommaire fidèle, pour mettre fin une bonne fois aux récits infamants dont il rejait la curiosité de son public. Pour le moment, nous l'engageons à se reporter à la page 412, colonne du centre, du Quarterly Supplement to the Montreal Witness, de décembre 1851, il y verra une preuve irréfutable de l'assertion de notre confrère. Après cet exemple, que le Witness revienne encore dire "qu'il ignore avoir jamais avancé rien de semblable!"

La Minerve avait ajouté, parlant toujours du Montreal Witness:—"Nos cérémonies religieuses sont à ses yeux de l'idolâtrie pire que celle du paganisme."

Mais à cela le Witness ne répond rien. Et qu'aurait-il à répondre? Son embarras serait grand, sans doute, s'il lui fallait expliquer comment la liberté de croire qu'il professe comme base unique de tous les credos religieux, lui confère le droit de violenter la conscience des catholiques. Il n'échapperait pas même à cette objection toute élémentaire:—"Si la liberté des cultes, que vous réclamez avec nous, est intégralement le droit de tout sujet anglais, de quel droit, messieurs du Witness, osez-vous dénoncer la foi catholique et la mettre au ban de la société? N'aurions-nous pas aussi ce droit à l'égard de la vôtre, nous qui ne professons pas, comme vous, la liberté (individuelle s'entend) de croire en matière de religion?—Pouvez-vous

cependant citer un prêtre catholique, ou si vous le voulez, un jésuite, un seul dans toute la colonie, qui se permette de flétrir et de conspuer les différents credos que vous professez?"

Nous menaçons la sensibilité du Montreal Witness autant qu'il le vaudra; nous ne rapporterons plus autant ses paroles, nous l'interpellerons sur les faits qu'il cite, quelles qu'elles puissent être ses intentions. Deux questions seulement:—

1° Vous avez fréquemment dénoncé, vous dénoncez encore dans votre feuille du 8 décembre, les membres du clergé catholique comme des cabaleurs aux dernières élections, dans les campagnes, et particulièrement dans les deux cités de Québec et de Montréal. L'assertion est importante; sur quoi l'appuyez-vous?

2° Vous avez affirmé sous l'emprunt du pseudonyme, que les prêtres catholiques de Montréal s'efforcent de convertir les enfants protestants des écoles, au moyen de bouillons et même en exhibant des bouteilles d'eau béni. Ce fait mérite vérification; sur quoi l'appuyez-vous?

Nous n'ajoutons rien sur le papery, le romish, et autres sottises dont vous alimentez votre réunion, vos discussions indignes, de notre époque, de la cause que vous soutenez, d'hommes sensés qui se respectent, et vous en arriverez à sentir peut être un jour combien elles déshonorent en la contrariant la véritable mission du journaliste.

Si seulement le Montreal Witness parvenait à justifier honnêtement les inculpations lancées contre le clergé catholique dans un long article de son cru sur les élections dernières, dont la Minerve de ce matin soumet une traduction aux canadiens-Catholiques de la province, il aurait fait pour son honneur un acte tellement méritoire, que nous le dispenserions de ce trouble relativement à ses autres amplifications de même aloi.

Elections.

COMTE DE CHAMPLAIN.—On dit que la majorité à laquelle M. Marchildon a vu son succès a été assez considérable comparativement au chiffre des voix données à M. Guillet, et que le Général de l'Acadie en a obtenu beaucoup moins que M. Guillet.

MONTMORENCY.—Malgré l'opposition et les rumeurs soulevées contre M. Cauchon, ce représentant a été réélu à une grande majorité.

PORTNEUF.—M. Tessier est le candidat élu.

LONDON.—M. Dixon est élu à 17 voix de majorité.

ESSEX.—Le colonel Prince a été élu à une majorité que l'on porte au-delà de 300 voix.

HALIFAX.—M. MacKenzie est élu. Majorité: 150.

HURON.—M. Cameron a obtenu 120 voix de majorité.

COMTE DE RICHELIEU.—A. N. Gouin, ancien avocat, a gagné l'élection à une majorité d'environ 300 voix sur M. G. Durocher, l'un de ses compétiteurs, et d'une plus forte encore sur le Dr. Dorion, autre concurrent dont on avait présumé le succès. Un troisième candidat de nuance rouge, M. Dufresne a obtenu, au rapport d'un correspondant de la Minerve, la quantité de 600 voix.

COMTE DE VAUREUIL.—Nous n'avons pas pu le compte-rendu des voix enregistrées, mais on regarde comme assurée la réélection de M. Mongenais.

COMTE DE BEAUPRENOIS.—La majorité obtenue par M. Ovide Leblanc, Notaire, à ce comté, est de 146 voix.

COMTE DE MISSISSQUI.—On considère comme certaine l'élection de M. Taylor.

COMTE DE SHEFFORD.—La cabale y est active, deux candidats y disputent à M. Drummond les suffrages du comté. L'élection a lieu aujourd'hui et elle se continuera jusqu'à demain soir.

COMTE DE KENT.—M. George Brown, du Toronto Globe, est élu à 200 voix de majorité.

COMTE DE STANSTAD.—M. STIRRELL est le candidat élu, à 469 voix de majorité.

COMTE DE SHERBROOKE.—M. Sanborn a été réélu.

On nous dit que la charge importante et honorable de Recorder de la cité sera dévolue à

l'honorable Joseph Bourret, au lieu de M. Sexton qu'on avait désigné à la même fonction. On sait que l'une des dispositions de l'Acte relatif à cette matière, prononce qu'un Recorder sera nommé sur la déclaration du Conseil de Ville à cet effet. Or, le Conseil de Ville s'étant prononcé sur la convenance d'instituer un Recorder pour la cité de Montréal, et ayant intimé ce désir à l'exécutif, il ne reste plus qu'à nommer le Recorder. M. Sexton, simplement désigné pour cet office, n'y a certainement pas été promu. Quant à M. Bourret, déjà appelé à trois reprises à la dignité de Maire par le vote de ses concitoyens, il n'y a pas à douter que leur approbation ne ratifiât le choix qui l'appellerait occuper à ce poste de confiance où il aurait à utiliser de nouveau cette application constante et cette proverbiale intégrité qui précédemment l'ont fait arriver au succès dans l'accomplissement des fonctions de Maire et dans celles de directeur des travaux publics.

Le bruit court que le maire actuel de Montréal, M. Wilson, doit être appelé au conseil législatif. Le Herald dit que cette honneur lui sera conféré à titre de récompense pour sa honorable conduite durant les dernières élections de Montréal. Cette raison est éminemment populaire.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A RICHMOND.— Les directeurs de cette entreprise se sont assurés les services de M. Rigney et Rutherford de cette ville pour en exécuter les travaux depuis le chantier de Hadlow, rive sud du St. Laurent, jusqu'à la Rivière Chambly. Les contractants doivent se mettre incessamment à l'œuvre. Le nivellement du sol en arrière de New Liverpool, où il est resté inégal et très inégal, sera en grande partie terminé cet hiver. On se prépare à pousser activement les travaux.

ON V'ASTRAIT.—Le Bathurst Free Press annonce qu'un sauvage d'Australie, au service de W. Kerr, s'étant mis dans la tête la fantaisie de chercher de l'or, travaillait sur des blocs de quartz, qu'il connaissait, avec son Tomahawk, jusqu'à ce qu'enfin le précieux métal vint à briller à ses yeux. Il en trouva principalement trois gros blocs, dont l'un pesait 75 livres, et pouvait contenir 66 livres d'or pur; les autres, quoique moins gros, étaient aussi très considérables. Ne pouvant manœuvrer seul ces grosses masses, il en avertit son maître; et le Dr. Kerr d'y courir aussitôt, mais il eut la maladresse de tout casser par petits fragments de deux à trois livres. Le plus gros bloc aurait eu, dans son état naturel une valeur inappréciable, et tel que le mon de n'aurait encore jamais produit un morceau d'or brut aussi riche. La localité où ces morceaux d'or ont été trouvés est à 53 milles de Bathurst, 30 de Wellington et 8 seulement de la demeure de M. Kerr. On n'y a point trouvé d'autres blocs, mais beaucoup de potteries ou sables d'or.

Le Bazar de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est ouvert depuis hier et continue de l'être aujourd'hui dans la salle St. Patrick, Place-d'Armes.

Un froid véritablement d'hiver, sans être continu, a régné pendant quelques jours; il atteignait dimanche matin à 17½ degrés de Réaumur, mais il est devenu fort tolérable. Depuis hier une chute de neige a élevé quelque peu le niveau des chemins.

MGR. DE CHARBONNEL.—M. Magloire Desnoyers, daguerrétypiste de cette ville, publie en ce moment un portrait superbement lithographié de l'illustre évêque catholique de Toronto. Nous croyons que cette œuvre d'art est une reproduction fidèle des traits du vénérable prélat, et nous souhaitons que la popularité qui s'attache à sa personne se reflète sur son image.

—Ce soir à huit heures précises, rue du Bac, au coin de la rue de Verneuil. —L'y serai. —Quelqu'un s'approchera de vous et vous dira: venez. Vous suivrez cet homme et vous ferez ce qu'il vous dira de faire. —C'est bien. —Soyez exact. Un sourire étrange passa sur les lèvres décolorées du vieillard, ses deux sourcils se contractèrent, et il répondit: —Je serai exact. —N'oubliez rien. —Oh! soyez tranquille; je n'oublierai ni mes souvenirs, ni ma haine. —A ce soir. —A ce soir. L'homme fit un pas pour s'en aller; le vieillard l'arrêta par le bras. —Il y a dans tout ceci quelque action ténébreuse et sinistre, n'est-ce pas? —Que vous importe? —Quelle machination terrible? L'homme regarda en face le vieillard, et lui dit d'une voix sèche: —Vous avez demandé que l'on vous mit face à face avec le sabotier Barrason; ce soir vous serez en face de lui. —Oh! oui, vous avez raison, dit le vieux Benoist, dont tout le corps tremblait au seul nom de sabotier; que m'importe ce que vous voulez faire et ce que vous trouvez dans l'ombre; ce que je veux, moi, c'est dire devant vous tous au fils de ce misérable: "Votre père était un traître et un assassin!"

—Eh bien! soyez tranquille; ce soir l'occasion sera belle. A huit heures, rue du Bac, au coin de la rue Verneuil. —A huit heures. L'homme sortit et le vieillard resta seul. Après un instant de silencieuse méditation, il leva tout-à-coup ses deux bras au dessus de sa tête et les joignit comme une prière: —Non, père!... mon père!... murmura-t-il; ce soir, dresse-toi dans ta tombe et écoute moi! Combien cette journée, pour tant de personnes, indifférente et semblable à toutes les autres, cachait de mystérieuses angoisses, de sombres préoccupations et de serrement de cœur. La nuit vint. La Vrillière, au comble du bonheur, revêtu d'habits de fête, portant sur son front le diadème de ses espérances réalisées, attendait dans son salon le moment où il devait se présenter chez le comte D'Epernay, lorsqu'on lui annonça M. De Leufroy. La Vrillière alla à lui avec cette spontanéité cordiale que donne, même aux plus égoïstes, la certitude d'un bonheur impatientement attendu. —Tu vois, mon cher ami, dit De Leufroy, que j'ai voulu te serrer la main le premier dans ce jour solennel. —Merci; c'est une preuve d'amitié dont je te suis très-reconnaissant. —Il n'est bruit dans tout Paris que de la merveilleuse corbeille que tu as envoyée à Mlle D'Epernay. Depuis les richesses féeriques des mille et une nuits, on n'a rien vu de pareil. Aussi je n'ai pas manqué de dire partout: Mon cher La Vrillière; cela m'a

assuré un crédit illimité dans tous les quartiers où j'ai passé. —Sais-tu, mon républicain, que c'est un beau trait d'amitié de venir ce soir chez le général comte D'Epernay? —Oh! je suis un républicain qui attend patiemment et qui espère de même; je suis l'aristocrate de la république; je m'assois au banquet des grands... —Pour mieux en apprécier les puérités, interrompit La Vrillière. —Comme tu dis, cher ami; j'aime l'étude et j'étudie. —Alors tu étudieras ce soir. —J'ai idée que je m'amuserai beaucoup, répliqua De Leufroy d'une voix ironique, qui eût frappé tout autre qu'un homme entièrement absorbé par sa propre pensée. —De Leufroy, dit La Vrillière, je te marie. —Allons donc! —J'entends te bien marier. —Et ma liberté? Du reste nous causerons de cela demain, ajouta-t-il en regardant La Vrillière entre les deux yeux. —Quels regards! tu m'effraies. —Les gens heureux n'ont peur de rien, mon cher La Vrillière; huit heures et demie viennent de sonner. —Je te conduis chez le comte. —Avec plaisir. Quelques instants après, l'élegant coupé du futur comte de La Vrillière D'Epernay se dirigeait vers la rue du Bac. Quand la voiture passa devant la rue de Verneuil, De Leufroy se pencha à la portière.

—Le viens est à son poste, dit-il tout bas en se laissant tomber nonchalamment sur les coussins. La maison du comte D'Epernay était brillamment éclairée; des gardes municipaux à cheval faisaient prendre la file aux voitures. Sous la porte et le long de l'escalier le chemin était tracé par des guirlandes de fleurs. La Vrillière en descendant de voiture sentit son cœur bondir dans sa poitrine. Lorsque les portes s'ouvrirent à deux battants, et que le premier valet de pied annonça d'une voix haute: —M. De La Vrillière! —Tous les regards se portèrent sur lui, et il y eut, dans les salons déjà remplis d'une société brillante, un mouvement de curiosité attentive. Le général lui prit la main et le présenta au duc De Saverney et au ministre de la guerre, les deux témoins de sa fille. Les D'Epernay étaient de haute et ancienne noblesse; et, bien que le faubourg St. Germain n'approuvât pas cette alliance en dehors de ses habitudes et de ses principes, il portait en trop grande estime le caractère du général pour ne s'être pas rendu à son invitation. Les plus récalcitrants seuls avaient prétexté une maladie, et le marquis D'Epernay avait été caché sa mauvaise humeur dans le fond du dauphiné. Les amies de Mlle. D'Epernay formaient autour d'elle une étincelante corbeille de fleurs animées; de tous côtés de frais et charmants visages, ou d'austères et graves figures

portant sur leur front la noblesse de leur naissance et celle de leur vie. Le comte D'Epernay venait de présenter son futur gendre aux personnages les plus importants, lorsque la porte s'ouvrit, et un vieillard, inconnu à tous ceux qui étaient présents, entra. Son visage était pâle, et sur son front chauve, on voyait de larges rides; la simplicité de ses vêtements, l'étonnement général que causa son apparition inattendue, son extérieur qui indiquait une des classes inférieures de la société, tout enfin dénotait qu'il ne pouvait être un des invités. Il resta un instant sur le seuil, muet et immobile, comme s'il n'osait pas faire un pas plus avant dans ce salon resplendissant de lumières et inondé de fleurs. Cet homme, le lecteur l'a sans doute déjà deviné, c'était le vieux Benoist, l'ancien serviteur du comte de Castelneau. Comment, au milieu de cette réunion d'importantes, lui, inconnu de tous, étranger à tous, était-il parvenu à entrer dans le salon du comte D'Epernay? Comment les valets qui étaient dans l'anti-chambre ne s'étaient-ils pas opposés à son passage? Soit hasard, soit fatalité, soit que tout fût habilement préparé à l'avance et que les obstacles fussent calculés par ceux là même qui ourdisaient depuis longtemps ce drame ténébreux, nul ne songea à arrêter le vieux Benoist lorsqu'il monta l'escalier en prononçant d'une voix ferme le nom du général D'Epernay. (A continuer.)

Le propriétaire du Literary Garland, en raison de l'encouragement restreint que donne à cette revue les amateurs du bon genre, annonce l'intention d'en suspendre la publication.

Affreux sinistre en mer.

Une affreuse catastrophe qui a eu lieu le 16 novembre dans le voisinage des Iles d'Hyères, a causé la plus profonde sensation dans tout le midi de la France.

Le bâtiment à vapeur la Ville-de-Grasse était parti de Marseille le 15 dans la soirée pour le port de Cannes. La mer était houleuse; le temps favorable du reste et un beau clair de lune faisaient présager une heureuse traversée.

Les deux bâtiments continuèrent à marcher l'un vers l'autre à toute vapeur, et par suite de fausses manœuvres de la part de ces bâtiments, manœuvres que l'on peut comparer à celles qui ont lieu si souvent sur les trottoirs de Paris, entre les personnes qui se rencontrent et qui après s'être successivement jetées en même temps à gauche et à droite pour s'éviter, finissent par s'embrasser, il arriva que la Ville-de-Marseille vint donner en plein dans le travers de la Ville-de-Grasse, qui fut littéralement coupée en deux.

Le capitaine Combes, qui commandait la Ville-de-Marseille, bien que son navire eût reçu dans ce choc de fortes avaries, ne s'est préoccupé d'abord que du salut des personnes embarquées sur la Ville-de-Grasse.

Le capitaine Combes, qui commandait la Ville-de-Marseille, bien que son navire eût reçu dans ce choc de fortes avaries, ne s'est préoccupé d'abord que du salut des personnes embarquées sur la Ville-de-Grasse.

On cite deux demoiselles anglaises qui ont fait preuve d'un sang froid et d'un courage extraordinaires, s'élançant par les sabords dans une mer très houleuse, où elles se sont contenues en nageant, assez longtemps pour qu'on pût les sauver.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Un jeune voyageur anglais qui, dans ce triste moment de péril, a fait preuve d'un grand sang froid, donnait des détails navrants sur les scènes de désolation qui avaient lieu sur ce bâtiment prêt à sombrer.

Intelligence dont le capitaine Combes, de la Ville-de-Marseille, a fait preuve dans l'opération du sauvetage.

Dans ce moment de péril, sa présence d'esprit et son courage ne l'ont pas abandonné au seul instant. Il a su résister avec énergie aux injonctions dictées par la peur qu'on voulait lui imposer.

Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu.

Le Toulonnais annonce qu'on a retrouvé trois cadavres, dont deux de femmes, qui, par les vêtements et les bijoux qu'elles portaient, semblent appartenir à la classe élevée de la société, et le troisième d'un enfant de sept ans.

FAITS DIVERS.

M. Armand Marrast, ancien président de l'Assemblée constituante, est dangereusement malade. M. Armand Marrast s'était rendu le 8 novembre, chez son frère pour y dîner en famille.

— Les nouvelles reçues de Mâcon, sur l'état de la santé de M. de Lamartine, sont très affligeantes, bien qu'elles ne soient pas de nature à inspirer des alarmes à ses amis.

— On lit dans l'Yonne: "La petite ville de Saint-Bris, près Auxerre, vient de faire aussi son émeute. Mais là, comme dans la Nièvre et le Cher, l'autorité a fait énergiquement son devoir, et force est restée à la loi contre les agitateurs."

— Des gendarmes arrêtèrent donc un chasseur surpris sans port d'armes, et se disposaient à l'amener à Auxerre, quand une masse compacte d'individus accourus de Saint-Bris et des villages voisins se jetèrent sur les agents de la force publique et leur arrachèrent le délinquant.

— Les gendarmes, attaqués par cinq ou six cents personnes armées de fusils ou de bâtons, durent céder à la force et revenir à Auxerre, où ils déposèrent leur rapport au parquet du procureur de la République.

— L'ordre fut donné sur-le-champ à M. Petit-Mangin, lieutenant de gendarmerie, de se transporter à Saint-Bris à la tête de cinq brigades; la bonne contenance de cet officier et de cette troupe d'élite imposa aux agitateurs. Une enquête fut faite par la justice, et douze individus signalés comme les principaux auteurs du désordre, ont été arrêtés et amenés à la maison d'arrêt d'Auxerre."

— Nous avons fait mention, il y a quelque temps, de l'heureuse trouvaille faite par un ravageur nommé Foyardier, d'un lingot d'or enfoui depuis des siècles, selon toute probabilité, dans le lit de la Seine, près du Pont-au-Change. Ce lingot qui, présenté à la Monnaie par le ravageur Foyardier, y avait été provisoirement saisi, était depuis lors resté en dépôt à la préfecture de police.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

— On vient de procéder, à Fürdenheim, aux funérailles d'un vieillard mort presque centenaire, Thiébaud Diemer, cultivateur, né à Handschuhheim, le 18 janvier 1753, et décédé, sans avoir été jamais atteint par aucune maladie, ni même par aucune indisposition grave, le 7 novembre, à l'âge de 98 ans et 2 mois et 19 jours.

justice était à la recherche de ce malheureux, précisément pour les causes qui lui ont donné la mort.

CORRESPONDANCE.

[Nous n'avons pas remarqué l'écart de la Minerve auquel notre correspondant Charitas adresse ses observations critiques. Nous lui en laissons d'ailleurs toute la responsabilité.]

M. le Rédacteur,

Je viens de prendre connaissance dans la Minerve du 27 ult. d'une correspondance signée "un électeur" dans laquelle on fait un rapport de l'assemblée tenue à St-Etienne le 18 ult. — Ne recevant point cette feuille, ce n'est que de temps en temps que le hasard me la fait tomber entre les mains; et toujours j'ai été désagréablement surpris de voir avec quelle facilité on admet des correspondances qui, sous le rapport du style et du raisonnement, sont de véritables papyrètes.

Je ne suis point rouge, M. le Rédacteur; au contraire, j'admire l'habileté et le zèle de la Minerve à défendre la bonne cause; mais, pour ce qui regarde quelques-unes de ses correspondances, j'avoue qu'il est pénible de voir la vérité si tristement défendue. Comment! serait-il possible que dans tout le comté de Huntingdon, il n'y eût pas, de notre parti, un homme d'éducation pour le défendre! faut-il que le sein en soit laissé à quelqu'un qui, malgré sa bonne volonté, si l'on en juge par son style et parfois inexact, n'a reçu que la petite éducation que l'on donne dans nos écoles élémentaires?

Si je signale cet abus, c'est uniquement par le motif de l'intérêt que je porte à la presse canadienne; c'est parce que je suis convaincu que de semblables écrits ne peuvent que donner à l'étranger une fautive opinion de nos écrivains; c'est parce que cette facilité de la Minerve à ouvrir ses colonnes à toute espèce de correspondances comporte des conséquences déplorables.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à scier le bois et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informant respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences des plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner les échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, RUE CHATEAUBRIANT, (près la Maison de Providence), No. 5. Montréal, 16 décembre 1851.

UN vente à la Librairie des Soussignés: les deuxième et troisième volumes de Documentary History of the State of New-York. BY E. B. O'CALLAGHAN M. D. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN. SEPTIEME-ANNIVERSAIRE. SAMEDI, le 20 du courant. L'INSTITUT-CANADIEN célèbre le SEPTIEME ANNIVERSAIRE de sa fondation.

J. G. Barthe, écriv. Avocat, donnera en cette circonstance une lecture publique dans la SALLE DES ODD-FELLOWS, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ouvert par l'honorable de Boncherville.

Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames. Entrée libre et gratuite à cette séance, qui commencera à 8 HEURES P. M. Par ordre HECTOR FABRE. S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRETINEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS. 6 beaux volumes in-12 pour QUINZE CHELINS. En vente chez E. R. FABRE ET CIE. Montréal, 9 décembre 1851.

NOYE. TOUTES informations relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, complètement vêtu d'étoffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel. 28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL, POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES, AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plinstituteur Catholique" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place-d'Armes, sous la direction de MADAME LA MAIRESSE, Mad. C. S. Cherrier, Mad. Donegani, "A. M. Delisle, "Lepronou, "Delvecchio, "Desbarats, "Lacombe, "Levesques, "Coutillier, "J. U. Beaudry, "Coursol, "Coursol, "C. A. Brault, "Loranger.

Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames. On prie les personnes charitables d'y assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAIRFRIEUX. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé. Blairfré, le 1 septembre 1851.

Marche Bonsecours. PRIX DES DENRÉES. Vendredi, 12 décembre 1851. Farines par quintal Do d'avoine do Do blé d'Inde. Grains: Blé par minot Avoine do Orge do Pois do Sarrasin do Seigle do Graine de Lin.

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Volailles et Gibiers: Dindes (vieux) par couple, Dindes (jeunes) do, Oies do, Canards do, Poulets do, Poullets do, Perdrix do, Pigeons do.

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Viandes: Bœuf par livre, Mouton par quartier, Agneau do, Veau do, Lard par livre, Bœuf par 100 livres, Lard frais do.

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Produits de la laiterie: Beurre frais par livre, Do salé do, Fromage do.

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Légumes: Fèves américaines par minot, Fèves au Canada do, Patates do, Navets do, Oignons do.

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Divers: Saïndoux par livre, Œufs frais par douzaine, Prix du Pain: Pain Bis, Pain Blanc, Sucres: Sucre d'érable par livre, Miel do, Fruits: Oranges par boîte, Pommes par quart.

ANNONCES.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à scier le bois et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informant respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne.

UN vente à la Librairie des Soussignés: les deuxième et troisième volumes de Documentary History of the State of New-York. BY E. B. O'CALLAGHAN M. D. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN. SEPTIEME-ANNIVERSAIRE. SAMEDI, le 20 du courant. L'INSTITUT-CANADIEN célèbre le SEPTIEME ANNIVERSAIRE de sa fondation.

J. G. Barthe, écriv. Avocat, donnera en cette circonstance une lecture publique dans la SALLE DES ODD-FELLOWS, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ouvert par l'honorable de Boncherville.

Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames. Entrée libre et gratuite à cette séance, qui commencera à 8 HEURES P. M. Par ordre HECTOR FABRE. S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRETINEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS. 6 beaux volumes in-12 pour QUINZE CHELINS. En vente chez E. R. FABRE ET CIE. Montréal, 9 décembre 1851.

NOYE. TOUTES informations relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, complètement vêtu d'étoffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel. 28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL, POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES, AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plinstituteur Catholique" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place-d'Armes, sous la direction de MADAME LA MAIRESSE, Mad. C. S. Cherrier, Mad. Donegani, "A. M. Delisle, "Lepronou, "Delvecchio, "Desbarats, "Lacombe, "Levesques, "Coutillier, "J. U. Beaudry, "Coursol, "Coursol, "C. A. Brault, "Loranger.

Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames. On prie les personnes charitables d'y assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAIRFRIEUX. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé. Blairfré, le 1 septembre 1851.

CHARBON.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aura, durant cet hiver, AVENDRE: CHARBON de première qualité, en gros morceaux pour Grilles; — AUSSI: — CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, durant cet hiver, DELIVERA SON COKE, (convenable pour Poêles et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité, à 25 centus par Chaldron. DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown. Montréal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851. Nouvelles Gravures Françaises. Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES. ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude: Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hotel Tétu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANETTE.

A VENDRE: Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'entree), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851. N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Évêché.

LOUIS RICARD, AVOCAT: RUB ST. VINCENT, NO. 3. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui fera. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH. ANNONCES, ORGUES, SERAPINS, ÉCRITURES, CONTRE-PANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes. — Ving-t-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux progrès de l'art, par ses FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES du grande dimension, l'HARMONIUM et le ZELOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE ORGUES; et qu'ainsi, lorsque la vérité s'en fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une construction faite que l'on décoré de nom d'GUEOR.

Montréal, 4 Septembre 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table of ship departures from Liverpool to New-York, Boston, and other ports, listing ship names, departure dates, and agents.

On demande trois maîtres-d'écoles capables d'enseigner l'anglais et le français; les premiers principes d'écriture, de grammaire et d'arithmétique.

AUX INSTITUTEURS.

Un jeune homme capable d'enseigner le français et l'anglais et de bonne conduite trouvera un encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. André d'Argenteuil.

PRINTURES BULL, ETC.

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et s'engage à leur offrir constamment un assortiment de ses meilleurs produits.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 135 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de toute bourse.

COLLEGE JOLETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère. Année.—Éléments des deux langues: (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

LIVRES NOUVEAUX.

Le sousigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, DE DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

ATTENTION.

Les livres de Prières nouvellement arrivés de France, et le public en général à visiter son établissement.

ATTENTION.

Paroisse Romaine, Jouissance du Chrétien, Formulaire, Vierge, etc.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le sousigné qui a touché l'organe pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLATS-CANTATS dans nos Églises.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK (J. J. O'NEILL) d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le français et l'anglais, pour des ÉCOLES CLÉMENTAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

Les sousignés viennent de recevoir par Grand Britain le Pearl, Emerald et John Bull, un assortiment de LIVRES DE PIÉTÉ, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.

IMAGES NOUVELLES.

Les sousignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grand goût et de qualité, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

CHATEAUX FRANÇAIS.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'obtenir quelques caisses de CHATEAUX FRANÇAIS, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président. Et Dix-huit Directeurs.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, Sec. Vice-Président.

WILLIAM WORKMAN, Sec. WILLIAM LYMAN, Sec. G. E. CARTIER, Sec. M. P. P. H. W. RAMSAY, Sec., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Secrétaire-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Sec.

QUÉBEC—Agent.—H. W. WELCH, Sec. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harrower, Sec. Trois-Rivières.—John Robertson, Sec. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, Sec.

CEtte COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendant de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à acheter des Annuités ou des Rentes de toute espèce, comme à ses desirables et d. s. Dotations.

Les assurés peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes à payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de prêt-à-terme ayant été adopté par le Bureau, on en a été très satisfait.

On trouvera, en le comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre une participation en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer £100, toute la durée de la vie.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en le comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre une participation en Canada.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge.

AGE A ATTENDRE.

Table with columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Sec. des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage.

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Formulaire de prières, Paroisse Romaine, Imitation de Jésus-Christ, etc.

Assés tous les livres en usage dans les Écoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, bougies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN quiconduit l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, s'il pensionnaire à son Hôtellerie pour un prix modéré.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

Bibliothèque de la jeunesse, format 18 c., cartonné 100 volumes dans la collection pour £3 0 0.

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

À l'Évêché, à la Prévêcherie et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAINES.

POUR SE PRÉPARER À LA FÊTE DE LA NAISSANCE ANCIENNE.

De Notre Seigneur Jésus Christ.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achat de lois de terre, demandes de terres, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de terres, etc.

DR. GLOBANSKY,

Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

L. LESAGE.

Mathématique et de Tenue de Livres. Coir des Rues St. Denis et Lagacchettiere, No. 2.

J. J. E. BIBAUD,

Avocat. Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 21 juin 1851.

GYMNASE

ACADEMIE D'ARMES

Tenu par M. Rey, Rue Notre-Dame, 49.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) 11 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 0. Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 7.

Montréal, le 27 décembre 1850.

JOSEPH E. DORVAL,

MAÎTRE-MENUISIER. ATELIER, à la 4e. maison de l'Église Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALÉMANDS, entre autres toute ESPÈCE D'OUVRAGES dans cette ligne, à des termes raisonnables.

NON RESPONSABLE DE DETTES.

Le sousigné, en devant de B. A. HARRIS, maître and de la paroisse St. Germain, prévient le public que JOSEPH E. DORVAL, son gendre, n'a ni qualité, responsabilité, sans raison, et n'est pas responsable de l'ACQUITTEMENT de la dette par lui contractée.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES. PRIX, ETC. Le sousigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à bon marché, et qui ont été écrits par des auteurs renommés, et qui sont destinés à être distribués à titre de récompenses, aux élèves méritants. Il en disposera à des prix très-réduits.

ACADEMIE

ST. ANNE D'ARGENTEUIL, COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ST. ANNE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

CONDITIONS PAR AN.

Table with columns: Enseignement et logement, Piano, Musique, Dessin, Abonnement à la bibliothèque, Industrie.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Prière, est sise à l'extrémité supérieure de la Rue Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront un tout des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2ÈME ÉDITION. TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE: La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les coutumes de la mer, l'arithmétique, le message, la tenue des livres, les formules de rep. etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, les levés des plans, la géométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Le volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER D'AOÛT prochain.

Le livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QU'IL EST POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1851.

Mesquilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS D'ÉGLISE de toute description. CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSIOIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Mes. etc. etc. pour être pur, ENCENS, Cire blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

Montréal, 30 Mai 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MÉLANGE

M. M. HERVÉON & Co., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire 'L'ARHUI' un ASSORTIMENT DE COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et agréables, qu'ils se proposent de vendre au gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renouer à ces mélanges finses et corsés, ces mixtures destructives des sautes les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montans qui ne permettent même pas de donner un non à certaines boissons détreintes jusqu'à leur essence.

Adresse: MM. HERVÉON & Co., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 84—Montréal, 3 Décembre, 1850.



IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JONS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux, Montréal, le 23 février 1851.